

Le paysage au centre des politiques publiques d'aménagement du territoire

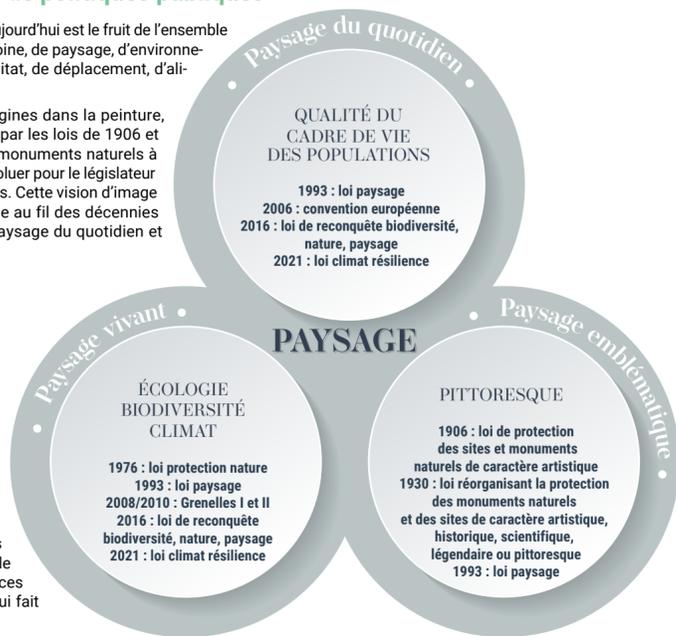
Aujourd'hui, le résultat de politiques publiques

Le paysage que nous connaissons aujourd'hui est le fruit de l'ensemble des politiques en matière de patrimoine, de paysage, d'environnement mais aussi d'économie, d'habitat, de déplacement, d'alimentation...

Si le terme paysage trouve ses origines dans la peinture, cette vision esthétique, corroborée par les lois de 1906 et 1930 sur la protection des sites et monuments naturels à caractère pittoresque, n'a cessé d'évoluer pour le législateur comme pour les habitants et usagers. Cette vision d'image figée à préserver s'est ainsi enrichie au fil des décennies des notions plus dynamiques de paysage du quotidien et de paysage vivant.

Demain, une approche fédératrice et facilitatrice pour le projet d'aménagement du territoire

L'approche par le paysage n'est pas une réponse à une politique publique additionnelle. Elle facilite la compréhension d'enjeux parfois très techniques et abstraits en les rendant tangibles, perceptibles dans l'espace. C'est un outil qui permet de fédérer les énergies et les compétences au service d'une vision commune qui fait sens.



Pour aller plus loin

Avec l'Adeupa



S'adapter au territoire, adapter le territoire 2022



Et si le paysage pouvait parler ? 2022

Et ailleurs

- [Aménager les territoires du bien-être](#) Jean-Pierre Thibault, Collectif PAP, éd. du Moniteur - 2022
- [Bien-être et paysages bretons](#) OEB - 2024

LA CARTOGRAPHIE DES PAYSAGES

Direction de la publication : Sylvain Rouault | Réalisation : Julien Florant, Anne-Simone Burel, Johane Colloc
 Relecture : Magali Can | Maquette et mise en page : Jeanne Lefer, Timothée Douy
 Contact : contact@adeupa-brest.fr | 18 rue Jean-Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71
 Tirage : 100 exemplaires | Dépôt légal : 3^e trimestre 2024
 Réf : 24-179 | Site web : www.adeupa-brest.fr

GUIDER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

grâce à la cartographie des composantes paysagères du pays de Morlaix

Septembre 2024

« Le paysage n'est pas seulement le papier peint ou l'affiche qui décorent un salon ou une chambre à coucher. Sa matérialité, comme sa perception, peuvent avoir une influence directe sur notre qualité de vie et contribuent en cela au bien-être et au bonheur » (Yves Michelin, géographe et agronome) ... mais qu'est-ce qu'un paysage ? De quoi est-il composé ? Comment peut-il guider les politiques d'aménagement aujourd'hui ?

Une définition commune

La convention européenne, entrée en vigueur en France en 2006, définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Elle met l'accent sur le fait que « le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et constitue une ressource favorable à l'activité économique ».

Un outil de compréhension...

La cartographie des paysages permet de comprendre le territoire :

- ses composantes géographiques, végétales, bâti... ;
- ses dynamiques grâce à l'utilisation de données mises à jour régulièrement ;
- à différentes échelles, de l'Ouest breton, du pays, de l'EPCI, de la commune...

...pour une aide à la décision

Cette base de données permet de penser la transformation du territoire et les transitions, environnementales, économiques, sociales, énergétiques..., sans porter atteinte à son identité, en s'appuyant sur sa (ses) singularité(s) pour :

- permettre un emboîtement d'échelle, de la vision stratégique des Scot et des PLUI à l'aménagement urbain opérationnel ;
- regarder au-delà des limites administratives, les limites du paysage étant géographiques : rivières, vallées, trait de côte... ;
- assurer une cohérence dans la prise de décision à l'échelle Ouest breton.

Un partage de la connaissance à l'échelle de l'Ouest breton

En réponse au besoin d'identification et de qualification exprimé par la convention européenne, la cartographie des paysages permet de :

- bâtir un socle commun de connaissance à l'échelle de l'Ouest breton, en complément du travail d'atlas départemental, pour les Scot, PLUI, schémas de référence, plans paysages ;
- intégrer la dimension sensible dans la représentation graphique.



Méthodologie d'élaboration de la carte

L'utilisation de données multiples

Plusieurs données géographiques ont été mobilisées pour permettre une représentation aussi complète que possible des paysages.

Couche d'information	Origine	Intérêt
CGTV (cartographie des grands types de végétation)	Conservatoire botanique national de Brest	Identification de certaines surfaces végétalisées : landes, tourbières, roselières, végétation dunaire...
RPG (registre parcellaire graphique)	IGN	Identification des surfaces végétalisées cultivées : prairies, céréales, légumes...
Cosia (couverture du sol par intelligence artificielle)	IGN	Identification précise (20 cm) des surfaces végétalisées
Histolitt Trait de côte	IGN / Shom	Identification du trait de côte et de l'estran
BD Topo	IGN	Identification du bâti et de l'hydrographie
MNT (modèle numérique de terrain) MNS (modèle numérique de surface)	Mégalis Bretagne	Modélisation de la topographie 3D au pas de 5 m



CGTV
RPG
Cosia
Histolitt
BD Topo
MNT
MNS



Les suites envisageables

Dans le cadre de leurs démarches de Scot respectifs, les pays de Brest et Morlaix ont servi de « secteurs tests » à l'élaboration de la carte des composantes paysagères. La prochaine étape consiste à générer la carte pour l'ensemble des territoires de l'Ouest breton et à la rendre accessible en ligne.

La carte narrative un outil de mémoire et de partage

La carte narrative, ou storymap, est un outil de cartographie en ligne permettant la création de récits spatialisés ; les points de références étant liés à l'image, au texte, à la vidéo, au son. Cette mise en relation permet de garder la mémoire du paysage, y compris dans son processus de fabrication lors d'un Scot, d'un PLUI, d'un schéma de référence... Elle offre l'avantage de plonger l'utilisateur en immersion non seulement dans l'espace mais également dans la réflexion pour un partage de la connaissance au plus grand nombre afin de garder le débat ouvert et faire émerger une vision et un projet commun entre élus, techniciens, habitants, usagers.



Du paysage terrestre au paysage maritime et sous-marins

Depuis la loi paysage de 1993, la connaissance et l'action se concentrent essentiellement sur les paysages terrestres (atlas, plans, études sectorielles, Scot, PLUI, chartes...) tandis que les paysages maritimes et sous-marins y sont absents. Ils sont souvent méconnus du grand public car leurs représentations sont moins communes et leurs enjeux difficilement appréhendables. Ces espaces manquent de vision d'ensemble car ils sont généralement situés sur des limites administratives, avec de multiples acteurs et font l'objet de nombreuses recherches spécialisées. Néanmoins, ils représentent des enjeux forts pour les transitions.

La méthodologie proposée repose sur la mobilisation de données d'ores et déjà mobilisables : estran (sableux, rocheux, vaseux), habitat sous-marins (zostères, champ de maerl, champ de bloc...), cadastre conchylicole, Litto 3D. Ce travail pourrait s'appuyer sur le partenariat d'acteur locaux : recherche (IUEM, Ifremer...), Politique marine intégrée (PMI), Parc naturel régional (PNR), l'Observatoire français de la biodiversité (OFB)... Ce travail pourrait prendre la forme d'une cartographie sensible et d'une carte narrative en prolongement du travail réalisé pour les paysages terrestres.



Une lecture à plusieurs échelles

La précision des données utilisées permet d'obtenir une lecture de carte à différentes échelles : du cadrage pays avec une simplification de la légende pour faire ressortir les grandes composantes du paysage jusqu'au cadrage communal avec le détail du paysage urbain. L'outil peut être utilisé comme source de donnée pour les Scot, PLUI, schémas de référence en évitant les biais d'analyse en limite administrative.

Un outil de mesure et d'observation

La récurrence de la mise à jour des données (tous les 3 ans) offre la possibilité de mesurer les effets des différentes politiques sur le paysage en matière de paysage urbain et rural.

Un rendu sensible

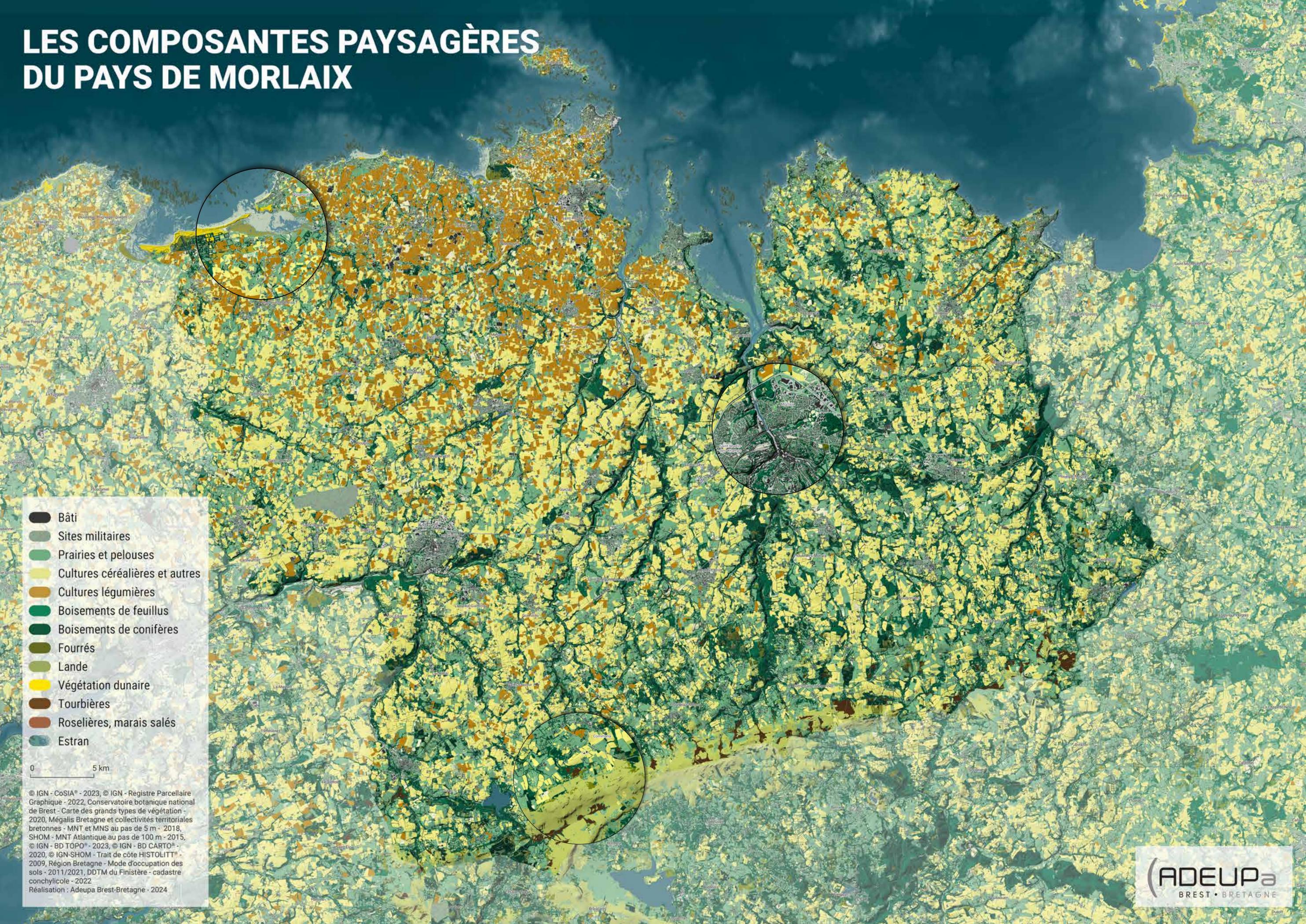
Un parti-pris du choix des couleurs a été fait pour apporter un traitement sensible à la carte tout en conservant l'objectif de lecture et en admettant les limites de l'exercice sur un paysage aux couleurs et textures changeantes au fil des saisons, des heures de la journée, de la météo, de la marée, des incendies de végétation...

De l'observation cartographique à l'observation photographique

L'observatoire photographique du paysage (OPP) repose sur un principe simple : reconduire des campagnes photographiques dans un lieu et sur un temps donné, permettant d'appréhender les évolutions passées d'un territoire : évolution du trait de côte, effets de la revitalisation d'un bourg, de l'étalement urbain ou ceux induits par l'implantation d'une infrastructure. Ainsi, l'OPP témoigne des multiples approches des politiques publiques et favorise une évaluation qualitative pour ajuster les orientations et les objectifs initiaux. L'OPP permet de mesurer visuellement les impacts des politiques mises en place.

La méthodologie proposée repose sur un travail partenarial avec les EPCI membres pour le choix des sites d'observation en fonction des enjeux et des données existantes. Il s'agit de permettre à chaque EPCI de devenir contributeur suivant un cadre donné pour l'Ouest breton et ainsi permettre d'utiliser les mêmes méthodes de suivi et d'interprétation de l'évolution des paysages.

LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES DU PAYS DE MORLAIX



- Bâti
 - Sites militaires
 - Prairies et pelouses
 - Cultures céréalières et autres
 - Cultures légumières
 - Boisements de feuillus
 - Boisements de conifères
 - Fourrés
 - Landé
 - Végétation dunaire
 - Tourbières
 - Roselières, marais salés
 - Estran
- 0 5 km

© IGN - CoSIA® - 2023, © IGN - Registre Parcellaire Graphique - 2022, Conservatoire botanique national de Brest - Carte des grands types de végétation - 2020, Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes - MNT et MNS au pas de 5 m - 2018, SHOM - MNT Atlantique au pas de 100 m - 2015, © IGN - BD TOPO® - 2023, © IGN - BD CARTO® - 2020, © IGN-SHOM - Trait de côte HISTOLITT® - 2009, Région Bretagne - Mode d'occupation des sols - 2011/2021, DDTM du Finistère - cadastre conchylicole - 2022
Réalisation : Adeupa Brest-Bretagne - 2024